

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 55
Membres absents : 23
Procurations : 08

Séance du 18 décembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 18 du
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 12/12/2024
Date de transmission : 23/12/2024
Date de mise en ligne : 24/12/2024

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick,
Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND
Max, M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS
Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand,
M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme
KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M.
MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M.
PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M.
RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane,
M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme
SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR
Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme
TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal,
M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER
Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme
ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA
Daniel), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN
Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M.
MEYER Jean-Paul), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC
Franck, Mme KUNTZ Valérie, Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER
Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH
Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. SAVARY Nicolas, M. SIBOLD
Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL
Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

20^{ème} QUESTION

Renouvellement du partenariat entre Saint-Louis Agglomération et l'association Alter Alsace Énergies pour la mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat

(DELIBERATION n°2024-211)

Depuis 2012, Saint-Louis Agglomération entretient un solide partenariat avec l'association Alter Alsace Énergies pour l'organisation des permanences de l'Espace France Rénov' ainsi que diverses animations de sensibilisation du grand public à la question des économies d'énergie (balades thermiques, visites de sites remarquables, animation du défi énergie, conférences, sensibilisation des professionnels).

L'Espace France Rénov' prévoit la tenue de 40 permanences par an dans les différentes communes et Espaces France Services de l'agglomération afin de proposer un service au plus proche des citoyens du territoire.

Dans le cadre du futur Pacte Territorial Rénov' Habitat 68 porté par la Collectivité européenne d'Alsace et l'ANAH, et de la politique climat-air-énergie de Saint-Louis Agglomération, il est proposé de reconduire ce partenariat pour la durée du Pacte Territorial, soit 5 ans, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029.

La convention partenariale d'objectifs et de moyens, présentée en annexe, définit les différentes missions que réalisera l'association Alter Alsace Énergies. Ces prestations seront validées et valorisées dans le Pacte Territorial Rénov' Habitat 68.

Ce partenariat s'accompagne d'une participation financière de Saint-Louis Agglomération de 57 600€ par an, montant sur lequel l'agglomération pourra récupérer jusqu'à 50% de subventions dans le cadre du Pacte Territorial Rénov' Habitat 68.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la convention de partenariat à conclure avec l'association Alter Alsace Énergies telle qu'annexée à la présente délibération ;
- de prévoir les crédits nécessaires au budget ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 décembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

